

## Les placements financiers des ménages décroissent et évoluent en profondeur

« *Le flux net annuel des principaux placements financiers des ménages a fléchi entre le dernier trimestre de 2011 et le premier semestre de 2012* », souligne une étude réalisée par l'Autorité de contrôle prudentielle (ACP), « *Analyses et synthèses* », parue début décembre. Alors que les ménages avaient réalisé plus de 100 milliards d'euros de placements financiers à la fin de l'année 2011, le montant annuel mesuré à fin juin 2012 ne s'est élevé qu'à 85,2 milliards, indique le document.

De plus la structure de ces placements a évolué depuis la mi-2010. « *Les placements auprès des établissements de crédit se sont accrus mais les souscriptions de contrats d'assurance vie ont diminué. À fin juin 2012, le flux annuel de placements bancaires, évalué à 70 milliards d'euros, a été cinq fois supérieur à celui des placements non bancaires (14,3 milliard)* », précise l'étude.

Au premier semestre 2012, la tendance à la réallocation des placements financiers des ménages en faveur des produits d'épargne bancaire les plus liquides, observé en 2011, s'est poursuivi mais avec une moindre ampleur. « *L'environnement financier (craintes à l'égard des dettes souveraines, chute des indices boursiers, maintien des taux d'intérêt bas) est demeuré défavorable aux placements en assurance vie, dont la décollecte a toutefois été moins marquée qu'en fin d'année 2011* », relève l'ACP. Les flux de placements sur les livrets d'épargne, tout en se maintenant à des niveaux élevés, ont tendu à se stabiliser.

Le relèvement du plafond du livret A et du livret de développement durable, intervenu au 1er octobre 2012, a renforcé l'attrait des produits bancaires. Selon les données communiquées par la CDC, la collecte du livret A et du livret de développement durable au titre du mois d'octobre 2012 est positive avec 21,3 milliards d'euros. Selon des statistiques établies par la Banque de France, cette collecte record s'est faite en grande partie au détriment des autres comptes sur livrets. La décollecte sur les livrets d'épargne soumis à l'impôt a atteint 12,4 milliards d'euros en octobre, un record absolu depuis mai 2009. L'encours est retombé à 182 milliards d'euros.

De leur côté les encours d'OPCVM ont poursuivi leur décroissance.

« *Les groupes dits de bancassurance (BNPP, Crédit Agricole ...) ont réalisé, en matière d'épargne, des performances légèrement supérieures à celles de l'ensemble du marché* », poursuit l'étude. Ils ont continué de détenir de très larges parts du marché des produits bancaires (plus de 95 % des encours) et ont été moins exposés à la décollecte de l'assurance vie que les autres assureurs. Les établissements interrogés ont indiqué que les évolutions enregistrées témoignent d'un certain « *attentisme* » de la part des ménages face aux incertitudes sur le régime fiscal de l'assurance vie, et plus largement sur une éventuelle réforme en profondeur de la fiscalité de l'épargne financière.

L'étude de l'ACP est dans notre base « [Ressources](#) », rubrique [Institutions et Organisations françaises, Autorité de contrôle prudentielle, Etudes](#).